

BUREAU DIRECTEUR
PV N°04 du 12 avril 2010

Présents : Lucien GLO - Gérard LE BRUN – Yves LANGUILLE – Gilles LE PENVEN - Jacques TROADEC.

Excusés : Louis MARCHE – Pascale MEZIERES.

TIRAGE DES ½ FINALES DE LA COUPE DES CÔTES-D'ARMOR

Sous réserve de décision de la Commission Sportive (validation des ¼ de Finales).

Le samedi 15 mai 2010 à 20h30 : Masculin : AL PLOUFRAGAN contre AS ST-SAMSON
AL ST-BRIEUC contre ESSM LOUDEAC
Féminin : AS ST-SAMSON contre VIG.PLEMET
BC PLENEE-JUGON contre BB PORDIC

COMPTE-RENDU COMITE DIRECTEUR DE LA LIGUE – Réunion du 25 mars 2010 :

- Les représentants des 3 comités départementaux présents ont voté contre l'augmentation de la part licence ligue. Cependant, cette augmentation est validée à la majorité des autres élus régionaux. Quid du prochain budget prévisionnel ?
- Achat d'une structure gonflable : location 100€ par jour... A définir par le prochain Bureau de la Ligue.

ASSEMBLEE GENERALE DU CDOS :

- Assemblée Générale ordinaire.
- Remplacement du représentant de l'UNESS suite à mutation professionnelle. Nomination de Jean-Michel DUPART.

ASSEMBLEE GENERALE DU 22 MAI 2010 :

Louis MARCHE s'est rendu à PLENEE-JUGON. Aucun problème pour les salles.

Des difficultés pour les horaires des rencontres de coupe le samedi après-midi... des joueurs travaillent.

Organisation retenue :

14h	Assemblée Générale
Vers 18h	Pot de l'amitié
19h	Finale féminine
21h	Finale masculine.

COURRIERS DES CLUBS :

- LANNION TB : réclamation sur le règlement de la coupe. Article 3.5 Brûlage et personnalisation lorsque 2 équipes sont engagées. Le bureau confirme la décision de la commission sportive : rencontre perdue par pénalité contre AS ST-SAMSON (1/8 de Finale). La pénalité financière est aussi maintenue.
- LA PLOEUCOISE (courrier reçu le 30 mars !) : réclamation concernant la rencontre DM2 GB PLOUEZEC contre LA PLOEUCOISE du 12 décembre 2009. Difficultés à trouver la salle. Délai de retard expiré. Compte tenu du délai de réclamation, la décision de la commission sportive est maintenue.

- ASPTT ST-BRIEUC : demande de suppression de la pénalité financière pour non présentation de licence concernant Saïd KARFACH. Application du règlement, pénalité maintenue.

POINT SUR LA TRESORERIE :

Dans l'attente du résultat au 31 mars 2010.

Résultat positif, moins important que le précédent.

Constat : les amendes ont fortement augmentées... Nécessité de plus de vigilance pour certains clubs.

POINT SUR LES COMMISSIONS :

- Salles et Terrains : point des visites faites par René HENRY.
- Technique : formation Initiateurs : 8 candidats – 5 reçus – 2 refusés – 1 à évaluer.
- CDAMC : après l'examen théorique du 09 avril 2010 – 12 arbitres et 5 OTM sont reçus.

QUESTION DIVERSE :

Demande de précision d'Yves LANGUILLE sur le remboursement, par le Conseil Général, des frais kilométriques pour les déplacements en dehors de la Bretagne (0.25€ du kilomètre).

Prochain Comité Directeur le lundi 10 mai 2010 à 20h.

Fin de séance : 22h30.

LE PRESIDENT DU COMITE



Gérard LE BRUN

LE SECRETAIRE DE SEANCE



Lucien GLO